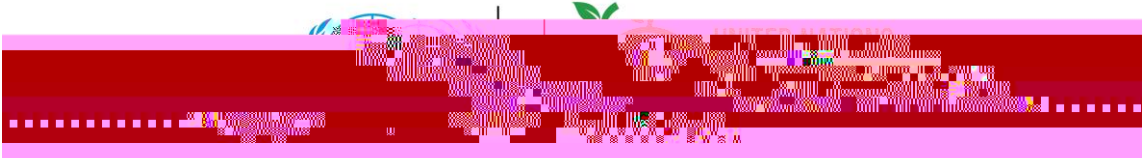




**Note d'orientation**  
**Pré-sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes**  
**alimentaires**  
**19 juillet 2021**

**I. Contexte**

Dans les derniers jours précédant le pré-Sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (26-28 juillet



destinées à aider à prévenir la propagation de la COVID-19 soient prises afin de garantir la sécurité sanitaire des participants.

[Les lignes directrices finales sur la COVID-19](#) pour tous les délégués officiels participant en personne à l'événement du pré-Sommet sont désormais disponibles

Il importe de tenir compte des caractéristiques suivantes :

Le protocole ne nécessite pas de vaccination obligatoire contre la COVID-19

Il est vivement recommandé à tous les délégués de souscrire une assurance médicale, accident et voyage



Veillez noter que lors de l'inscription à la plateforme virtuelle, les délégués recevront un court message les remerciant de leur inscription. Un lien vers la plateforme sera ensuite partagé avec tous les délégués inscrits peu avant l'événement.

Une fois que le lien vers la plateforme aura été partagé, une vidéo explicative et/ou des conseils écrits sur la navigation dans la plateforme virtuelle seront également fournis sur la page Web de l'événement d'ici le vendredi 23 juillet pour aider les délégués.

Pour les représentants des délégations des États membres qui pourraient participer aux sessions dans le cadre de délégations officielles, le Secrétariat demandera leurs adresses électroniques pour partager les liens pendant les trois jours, le cas échéant.

Dans la plateforme virtuelle, les délégués auront la possibilité de participer de plusieurs manières :

Fournir des commentaires et des questions

Répondre aux sondages



## Participation en personne

Les délégués assistant en personne au pré-Sommet se composent uniquement de ceux qui représentent officiellement les États membres, les groupes de travail ou les circonscriptions, conformément aux invitations de l'envoyé spécial.

Le Secrétariat demandera à tous les participants en personne de lui fournir une adresse électronique préférée, par laquelle ils devront compléter leur inscription officielle en personne au cours de la dernière semaine précédant le pré-Sommet.

Les délégués en personne pourront retirer leurs badges (ou les badges de leur chef de délégation) à la tente d'accréditation au siège de la FAO les vendredi, samedi et dimanche 23-25 juillet, entre 09h00 et 16h00.

## V. Déclarations de ministres

Les ministres (ou chefs de délégation) de \_\_\_\_\_ les États membres sont invités à faire une déclaration de 5 minutes maximum lors d'une plénière virtuelle.



Les États membres sont priés de s'inscrire pour faire une déclaration préenregistrée ou en direct en écrivant à [sarah.hutton@un.org](mailto:sarah.hutton@un.org) avant le jeudi 22 juillet. Les déclarations ministérielles se dérouleront selon le calendrier suivant, qui sera complété sur la base du principe du premier arrivé, premier servi.

Calendrier des déclarations ministérielles :

JOUR	SÉANCE (CEST)	FORMAT
<b>Lundi 26 juillet</b>	11h30 - 12h30	En direct
	12h30 - 13h30	En direct
	18h30 - 19h30	Pré-enregistré
<b>Mardi 27 juillet</b>	9h00 - 10h00	Pré-enregistré
	11h30 - 12h30	En direct
	12h30 - 13h30	En direct
	15h00 - 16h00	Pré-enregistré
	16h00 - 17h00	Pré-enregistré
	17h30 - 18h30	En direct
	18h30 - 19h30	En direct
<b>Mercredi 28 juillet</b>	9h00 - 10h00	Pré-enregistré







<https://www.un.org/fr/food-systems-summit>